

# ITINÉRANCE(S) CINÉ

## ÉDITO

A l'occasion du renouvellement des conventions triennales Etat/CNC/Régions de développement cinématographique et audiovisuel, le CNC a lancé une réflexion générale qui visait notamment à « identifier et valoriser les actions ou dispositifs qui ont un impact territorial et sont un levier de développement ».

Le travail d'un des groupes de réflexion, le groupe « exploitation, diffusion culturelle, patrimoine », a mis en évidence le rôle essentiel de la salle de cinéma qui fait un travail d'animation, d'éducation à l'image et de maillage du territoire. Les nombreuses préconisations des participants concernent la valorisation de ce rôle; le soutien à la diversité de programmation, la nécessité d'une animation du territoire et d'une médiation culturelle pour accompagner la diffusion, l'attention prioritaire qui doit être portée au jeune public - y compris en marge des dispositifs, le renforcement du travail en réseau... sont les préoccupations récurrentes qui ressortent des contributions.

Cette réflexion sur le rôle et la place de la salle de cinéma dans l'aménagement du territoire ne traitait pas spécifiquement du cinéma itinérant; pour autant, tous les circuits peuvent s'y retrouver et se sentir concernés. L'animation du territoire et l'éducation à l'image sont souvent leur priorité.

Ce numéro d'*Itinérance(s)-ciné* illustre, à travers quelques témoignages, ce que peuvent proposer les circuits de cinéma itinérant en matière d'éducation à l'image, et témoignent de leur rôle indispensable en matière d'action culturelle dans les territoires ruraux.

Le Président de l'ANCI  
Eric RAGUET

## SOMMAIRE

<b>L'ITINÉRANCE, AU COEUR DES DISPOSITIFS</b>	<b>P.2</b>
<b>DU CINÉMA VENU D'AILLEURS</b>	<b>P.5</b>
<b>BON ENDROIT POUR UNE RENCONTRE</b>	<b>P.6</b>
<b>LA VIE D'EMMANUELLE</b>	<b>P.8</b>
<b>PÔLE EMPLOI ET L'ÉDUCATION À L'IMAGE</b>	<b>P.11</b>

# L'ITINÉRANCE, AU COEUR DES DISPOSITIFS

Le cinéma itinérant permet souvent aux écoles des villages trop éloignées d'une salle fixe de participer aux dispositifs d'éducation à l'image. 60 % des circuits contribuent aux dispositifs, et beaucoup en assurent la coordination. Ainsi, les cinq circuits de la région Bourgogne Franche-Comté participent aux séances d'*Ecole et cinéma* et de *Collège au cinéma*, et quatre d'entre eux coordonnent un dispositif. *Panoramic*, circuit de l'Yonne, en coordonne deux !  
Rencontre avec son président, Jean-Paul Noret.

## Pouvez-vous nous présenter, en quelques mots, vos circuits de cinéma itinérant ?

**Jean Paul Noret** : Nous assurons la coordination de *Ecole et cinéma* et *Collège au cinéma* depuis sept ou huit ans. Les dispositifs d'éducation à l'image ont toujours été présents dans l'Yonne, qui a fait partie des premiers départements participants.

## Comment avez-vous obtenu la coordination ?

**Jean Paul Noret** : Auparavant, la coordination était assurée par un cinéma d'Auxerre. Quant il a été vendu, le repreneur (un grand circuit) n'était aucunement intéressé par cet aspect de l'activité. Ni personne d'autre d'ailleurs, car on sait bien que cela n'est pas « rentable ». Alors, la DRAC est venue nous chercher. C'est la force des circuits itinérants; confier cela à une association militante a permis de maintenir *Ecole et cinéma* et *Collège au cinéma* et de développer les rapports humains. Aujourd'hui les cinémas se rencontrent; avant, on prévenait juste qu'on envoyait le film à passer, on envoyait les résultats. Désormais, il y a un vrai travail de coordination.

## « Les gens se rencontrent », de qui parlez-vous ?

**Jean Paul Noret** : Des responsables ou animateurs des cinémas. Et des partenaires, des enseignants. Il y a des réunions, des projections de pré-visionnement.

## Les cinémas du département sont-ils très impliqués ?

**Jean Paul Noret** : Les projections de *Collège au cinéma* ont lieu dans des cinémas. Il y a huit cinémas concernés, deux multiplexes à Auxerre et Sens, et six cinémas municipaux ou associatifs, généralement mono-écrans, comme le cinéma municipal qui nous est confié à Joigny. Pour *Ecole et cinéma*, les projections ont lieu aussi dans les cinémas, mais également dans cinq des points de projection du circuit de *Panoramic*. Surtout pour des raisons de déplacement, les écoles étant trop éloignées des cinémas. Sans nous, il est évident que ces écoles, très impliquées pourtant, seraient exclues du dispositif. Les points de projection concernent entre six et dix écoles, pour une vingtaine de classes maximum.

## Quel est votre rôle au niveau de la coordination ?

**Jean Paul Noret** : *Panoramic* intervient en étroite collaboration avec l'Education nationale, qui se charge de la coordination pédagogique et fait la liaison avec les écoles ou les collèges ; nous assurons la liaison avec les cinémas.

Notre rôle consiste aussi à former les enseignants participants; nous leur proposons des séances de pré-visionnement, à Joigny dans notre salle fixe qui est bloquée deux fois deux jours afin de pouvoir projeter tous les films retenus (deux fois six films). Cette année, en plus, nous avons démarré une expérimentation pour le cycle 1 (maternelles) avec trois films; cette opération n'est pourtant pas du tout financée...

Nous assurons également les rapports avec les distributeurs : retenir les films, récupérer les copies, les acheminer. Nous réservons deux copies par film, une qui tourne et l'autre qui est réservée en cas de problème (cela a été parfois utile...). Nous recevons tous les films en début d'année, ce qui nous a obligé à investir dans une librairie professionnelle pour stocker les films. Puis il faut « ingester », récupérer les KDM, pour chaque salle et pour chaque séance. Cela prend du temps... De même que les comptes-rendus, qualitatifs et quantitatifs, que l'on doit faire pour le CNC et Enfants de cinéma: il faut toujours courir après les bordereaux ...

La coordination fonctionne presque toute l'année, de octobre à mai.

### Vous parliez aussi de réunions ?

**Jean Paul Noret** : Oui, nous organisons trois réunions annuelles auxquelles nous invitons tout les gens concernés: une en juin, pour préparer la saison, avec la préinscription des enseignants; une en septembre/octobre pour la mise en place avec répartition des classes, dates des séances, dates des prévisionnement, organisation du transport... Et une en avril/mai pour la réunion de bilan. On évoque alors les incidents, les corrections à apporter... et on fait aussi le choix des films à partir de la sélection des enseignants parmi la liste nationale complète, choix qui est confirmé à la réunion de juin, quand on a le retour des distributeurs.

### Avez-vous beaucoup de rapports avec les enseignants ?

**Jean Paul Noret** : Des contacts plutôt... lors des réunions, des pré-visualisations et lors des séances; sur les points, c'est le projectionniste qui a le contact avec eux la plupart du temps.

### Participez-vous aux « Rencontres » organisées par Enfants de cinéma ?

**Jean Paul Noret** : Nous participons tous les ans aux Rencontres organisées pour *Ecole et cinéma*, ainsi qu'aux rencontres nationales de *Collège au cinéma*, qui n'ont pas lieu tous les ans. C'est très intéressant, mais cela prend du temps.



### Lors des séances, les élèves ont-ils tous un billet, un document pédagogique ?

**Jean Paul Noret** : Ah oui, les enfants ont un billet, c'est obligatoire; c'est vrai que dans certains cinémas, ça peut-être un billet collectif. Mais dans nos points de projection, chaque enfant a un billet. C'est pédagogique, on explique aux enfants ce qu'est le CNC, à quoi sert le billet... Quant aux documents, nous allons les chercher; cela coûterait trop cher de se faire livrer, c'est volumineux. Et nous les distribuons aux cinémas, qui les donnent aux enseignants.

### Vous disiez que ce n'était pas rentable. Pourquoi ?

**Jean Paul Noret** : Pour *Collège au cinéma* le tarif est de 2,50 euros, soit le maximum possible, payé pour moitié par Canopée (ex-CRDP) sur subvention départementale et l'autre moitié par les collèges, le transport étant pris en charge par ailleurs. Les cinémas gardent 70 % de la recette, au lieu des 50 % habituels ; mais le prix du billet n'est pas élevé...

Pour *Ecole et cinéma* le tarif est également de 2,50 euros, payé par les écoles ou les communes, qui interviennent de façon variable ; de même pour le transport, pris en charge par les écoles ou assez souvent, les communes..

## L'ITINÉRANCE, AU COEUR DES DISPOSITIFS

Pour *Panoramic*, assurer la coordination des dispositifs résulte d'une réelle volonté de contribuer à l'éducation à l'image car l'opération est nettement déficitaire, avec 33 500 euros de charges pour seulement 26 000 euros de recettes (valorisation du bénévolat incluse). Les recettes sont constituées pour moins de moitié par des subventions de la DRAC et du CNC, et du département pour *Collège au cinéma*.

Cela tient grâce au bénévolat et parce que l'association finance le déficit sur ses fonds propres. La directrice de notre association fait un important travail administratif et moi, j'assure bénévolement une bonne part du travail de coordination, de contact et d'organisation.

C'est un vrai choix de l'association d'assurer cette coordination; c'est essentiel car il n'y aurait sans doute personne d'autre pour le faire... Mais c'est un effort important.

Par exemple, l'expérimentation du cycle 1, sur trois films, n'est pas financée du tout !

### LES ENFANTS ONT PEUR DU NOIR

Dans le département voisin, c'est l'Union départementale des MJC qui coordonne *Ecole au cinéma*. Et c'est son circuit de cinéma itinérant, *Les Tourneurs*, qui assure la majorité des séances d'*Ecole et cinéma* et de *Collège au cinéma* dans les territoires ruraux de Côte-d'Or. Régisseur projectionniste, Saïd Fouad connaît bien et apprécie la particularité des séances scolaires.

*« Je fais beaucoup de projections scolaires; c'est nous qui faisons le plus de séances dans le département, tant pour Ecole et cinéma que pour Collège au cinéma. Nous travaillons avec douze collèges, ce qui représente soixante séances dans l'année, et quinze écoles pour une centaine de projections. Toutes ces séances ont lieu en milieu rural, dans les points de projection du circuit. D'ailleurs, il y a plus de séances avec les collèges en milieu rural qu'en ville; et beaucoup d'écoles se déplacent dans nos salles, si elles ne sont pas trop éloignées; au-delà de quinze kilomètres cela devient impossible ».*

Saïd a un goût particulier pour les séances scolaires, en particulier d'*Ecole et cinéma*; il trouve que le travail est différent avec des enfants qui pour certains, viennent au cinéma pour la première fois.

*« L'accueil du public existe pour toutes les séances du circuit, mais accueillir un public enfant, c'est particulier, surtout pour les écoles maternelles; il faut mettre les enfants en confiance. C'est souvent leur première expérience du «vrai» cinéma. Il faut savoir les mettre dans de bonnes conditions, leur expliquer comment cela se passe, leur expliquer le projecteur, l'écran, le son avec le bon vocabulaire. Il faut les rassurer aussi, leur expliquer ce qui va se passer quand la lumière s'éteindra... qu'il ne s'inquiètent pas de l'obscurité totale ! »*

Le rôle du projectionniste en séance scolaire est essentiel; dans les points de projection, il est le seul interlocuteur. Saïd admet que son rôle est important dans la bonne marche du dispositif d'éducation à l'image.

*« Le projectionniste accueille aussi les enseignants, que l'on connaît déjà un peu, notamment avec les séances de pré-visionnement.*

*En principe, le film a été abordé en classe; au début de la séance, on fait une présentation, puis nous projetons sur l'écran une image du film, avec une question, qui est reprise après en classe.*

*Le but des séances est d'une part que les enfants voient un film qu'ils ne verraient sans doute pas à la maison - ce matin j'ai projeté «l'histoire sans fin»... parmi tous les élèves, il n'y en avait qu'un qui avait le DVD - et d'autre part de les initier au cinéma, à son fonctionnement. Par exemple, beaucoup viennent souvent avec l'idée que c'est un DVD et ils sont très surpris en découvrant le gros projecteur, avec toute la machinerie autour ».*

*« Les échanges avec les enfants sont très riches; malheureusement, le temps scolaire est souvent contraint, surtout si il y a du déplacement.*

*C'est parfois un peu frustrant, pour les enfants comme pour le projectionniste... ».*

## DU CINÉMA VENU D'AILLEURS...

**Ciné Vadrouille, circuit de cinéma itinérant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fonctionne uniquement avec des bénévoles et organise plus de 240 projections par an dans les villages des Hautes-Alpes. Avec ses 75 bénévoles, Ciné Vadrouille fait un réel travail d'éducation à l'image avec Ecole au cinéma, des animations, des séances spéciales, et depuis 2002, l'organisation de Autour du monde.**

**Autour du Monde est un festival qui fait découvrir des films des cinq continents, projetés le plus souvent en VOST, dont Ciné Vadrouille a organisé au printemps 2016, la quinzième édition.**

Dès septembre 2015 la commission programmation de huit personnes, six femmes, deux hommes, soit sept corpatus\* plus une « vadrouilleuse » de St Firmin, s'est réunie une fois par mois pour établir une programmation de films venant des différents coins de la planète. Cette année l'offre était très fournie et pour la première fois nous avons eu du mal à « trancher », tant les films proposés méritaient notre attention.

C'est ainsi qu'avec des films venus d'Amérique centrale à la Chine, de fictions en documentaires, nous avons accueilli entre Chauffayer, Corps (salles principales), Chaillol et St Firmin, 872 spectateurs.

Une attention particulière a été portée au jeune public; cinq projections leur étaient réservées. En 2017, nous essaierons de faire « encore mieux » ... à condition, évidemment, de trouver suffisamment de films à leur montrer.

Les tarifs préférentiels à 2,50 euros (les mêmes que pour *Ecole au cinéma*) ne sont en principe pas un obstacle pour les financeurs; et pour les adultes, le prix modeste des entrées (5 euros), se justifie par les conditions de projection de nos salles polyvalentes, qui ne sont pas à la hauteur des salles de cinéma: fauteuils, confort général, alors que ces mêmes films étaient encore pour certains sur les écrans grenoblois à des tarifs un peu plus élevés.

Trois personnalités du cinéma ont été invitées dans le cadre du festival pour animer des débats autour des films présentés: Vincent Reymond, critique cinéma dans la presse Rhône-alpine, à propos du docu-fiction tunisien de la réalisatrice Kaouther Ben Hania « Le chaïlat de Tunis »; Pascal Vincent, spécialiste du cinéma asiatique et professeur de cinéma à Paris VIII, venu pour le film sino-franco-japonais « *Au delà des montagnes* », réalisé par Jia Zhangke; et Jacques Pelissier, responsable distribution d'Aloest production, présent lors de la projection de « *Territoire de la liberté* », film franco-russe d'Alexander Kuznetsov.

Ces regards extérieurs sont essentiels pour aiguïser l'intérêt des spectateurs, et leur permettre de situer les films proposés dans la filmographie générale des pays visités à travers eux.

Les repas partagés entre deux films, sont toujours un moment très appréciés; à noter un plus cette année, avec des préparations culinaires en lien avec le pays visité.

A renouveler... dans la mesure du possible.

Le bilan de « *ciné vadrouille autour du monde* » 2016 est positif, mais nous voulons faire encore mieux en 2017... En attendant cette nouvelle édition, *Ciné Vadrouille* reprend ses projections mensuelles dans 18 communes du sud Isère et des Hautes Alpes !

\* corpatus = habitant de Corps, village de 504 habitants situé en Isère

D. Dubuc pour Ciné Vadrouille

**15<sup>e</sup> édition**

CINÉ Vadrouille présente

# Autour du monde

**Semaine cinéma du 26 mars au 2 avril 2016**

26/03	CHAUFFAYER	17:00	Sigo Siendo	18:00	Corps	No land's song	
		20:30	Ixcanul			20:30 Les chansons que mes frères m'ont apprises	
27/03	CHAUFFAYER	20:30	Au delà des montagnes	20/04	CORPS	17:00	Territoire de la liberté
28/03	CHAUFFAYER	17:00	Les nuits blanches du facteur			20:30	À peine j'ouvre les yeux
		20:30	Le Chaïlat de Tunis	<b>SEMAINE CINÉMA PRÉFÉRENTIEL</b>			
29/03	ST FIRMIN	20:30	Difret	29/03	CHAUFFAYER	10:00	Neige et les arbres magiques
30/03	CHAÏLOL	20:30	Masaan	30/03	SANT FIRMIN	9:30	Tout en haut du monde
31/03	CORPS	20:30	Masaan	31/03	CORPS	10:00	Neige et les arbres magiques
						13:30	Tout en haut du monde

<http://cinévadrouille.pagesperso-orange.fr>

isère Hautes-Alpes ADT bertrand

# BON ENDROIT POUR UNE RENCONTRE

Dans la cadre du regroupement des régions, et plus particulièrement de la préparation des nouvelles conventions CNC / Etat / Région, il est question que ces dernières proposent le déploiement de postes d'animateurs culturels dans les salles de cinéma. Le cinéma itinérant est intéressé...

Lors d'une rencontre avec des cinémas itinérants de la nouvelle région Hauts de France (réunion de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais), *Itinérance(s) Ciné* a posé quelques questions à Aurélie Paté, coordinatrice des cinémas itinérants de l'Aisne et de la Somme, et à Cédric Fizet, directeur de Ciné rural 60.

## Pouvez-vous nous présenter, en quelques mots, vos circuits de cinéma itinérant ?

**Aurélie Paté** : Le circuit de cinéma itinérant du département de la Somme, *Ciné en balade 80*, est géré par la Fédération départementale des MJC de la Somme et compte 22 points de tournée. Il n'est pas encore labellisé, mais c'est un circuit Art et Essai en devenir.

Celui de l'Aisne est géré par la Fédération départementale des MJC de l'Aisne et compte 32 points de projection. Il n'est pas labellisé Art et Essai. Le fonctionnement de ces deux circuits de cinéma itinérant est assuré par un coordinateur (moi-même) qui mutualise son temps de travail sur les deux circuits; chaque circuit ne possède qu'un seul projectionniste.

**Patrick Fizet** : *Ciné rural 60* est une association dont les adhérents sont en majorités des élus de communes rurale entre 200 et 5000 habitants. Le circuit possède 84 point de tournée, qui réalisent en moyenne 40 000 entrées et 1200 séances.

## Vos circuits sont-ils labellisés art et essai ?

**Patrick Fizet** : Non, la complexité du dossier et le nombre insuffisant de séances, ainsi que le peu de demande de films labellisés ne nous motivent pas à rechercher le label.



## Avez-vous eu connaissance des différentes concertations Etat / Région / CNC ?

**Aurélie Paté** : Oui, nous avons eu plusieurs rencontres avec l'ACAP, pôle cinéma de l'ancienne région Picardie, afin de pouvoir faire un tour d'horizon des divers fonctionnements des exploitants en région, leurs attentes, leurs besoins et quelles politiques territoriales nous pourrions partager avec l'ancienne région Nord pas de Calais.

L'ACAP a ensuite fait une synthèse et a endossé le rôle de rapporteur lors des concertations organisées à Lille.

**Patrick Fizet** : Oui, par l'ACAP également. Nous n'avons pas participé aux rencontres, mais nous avons été sondés par l'ACAP.

## Développez-vous une politique d'animation dans vos circuits ?

**Aurélie Paté** : Oui, nous essayons au maximum d'apporter une plus value à notre action sur le territoire. Nous essayons de diversifier la programmation cinématographique par des ciné-concerts, ciné débats...mais nous souhaitons plus particulièrement développer l'éducation à l'image.

**Patrick Fizet** : Oui. Nous faisons la présentation des films lors des séances. Nous organisation des Ciné-rencontres avec une discussion et la présence d'un invité, un intervenant choisi selon la thématique.

## Avez-vous des postes dédiés à l'animation culturelle ?

**Aurélie Paté** : L'animation culturelle est la mission du coordinateur, qui aujourd'hui travaille à mi-temps et gère trois exploitations.

**Patrick Fizet** : Non ; nous n'avons pas assez de moyens financiers, et ce n'était pas l'objectif premier de Ciné rural.

## Qui prend alors en charge ce travail ?

**Patrick Fizet :** C'est le directeur qui le prend en charge en plus de ces missions premières. Les projectionnistes animent ou présentent les séances; nous travaillons avec eux cet aspect un peu nouveau de leur travail...

## Dans le cadre du financement Etat / Région / CNC, seriez-vous volontaires pour l'embauche d'une personne ?

**Patrick Fizet :** Oui, sur le principe ; mais aucune garantie de pouvoir le financer!

**Aurélie Paté :** Oui, super partant; reste à voir le montant qui resterait à notre charge et surtout faire le point avec les différentes institutions partenaires qui nous financent, sur les financements à venir dont les montants restent encore obscurs.

Après calcul, sur la base d'un SMIC et tout en sachant qu'il est très difficile de déterminer le coût précis annuel qui varie selon la nature, les charges et les exonérations, on peut imaginer que la part de 25% des salles serait comprise entre 5000 et 6000€ environ.

## Cette part restant à votre charge peut-elle être assumée par votre structure ?

**Aurélie Paté :** Pourquoi pas, c'est un risque à prendre; cette solution nous permettrait de développer de l'activité, donc théoriquement d'augmenter les recettes.

Cependant, les Fédérations départementales des MJC de l'Aisne et de la Somme gèrent à elles deux, 2 circuits et une salle de proximité mono écran ;

nous pouvons envisager de faire comme pour le poste de coordinateur, de mutualiser et de lisser les missions sur les trois structures.

**Patrick Fizet :** Pas pour le moment, en ce qui nous concerne...

## Si non, avez-vous d'autres solutions ?

**Aurélie Paté :** Il y a bien longtemps qu'on s'organise implicitement avec quelques exploitants des départements Aisne et Somme. Le fait que je travaille sur les deux départements a permis un renforcement de la relation avec les différents partenaires et nous essayons déjà de mutualiser nos connaissances et compétences, ainsi que nos objectifs de travail. J'entends par cela que lorsqu'un collègue a le même projet que nous, on mutualise. Comme par exemple, il y a peu, pour l'organisation de ciné-concerts; cela nous a permis de gagner du temps et de l'argent. L'idée aujourd'hui, c'est

de se dire que si nous sommes 3 ou 4 exploitants à ne pas pouvoir assumer un poste complet d'animation, nous sommes prêts à le partager.

**Patrick Fizet :** Continuer à le faire nous même... ou accueillir un jeune en service civique. Et puis former les projectionnistes afin de compléter des temps pleins, et aussi mobiliser les bénévoles.

## Si oui, quelles seraient donc les missions confiées à ce nouvel emploi dans la structure ?

**Aurélie Paté :** Nous développerions plus particulièrement le volet « éducation à l'image » : développement des partenariats avec les différentes structures ressources cinématographiques, recherche des partenaires pour le financement de projets d'animation, mise en œuvre de projets d'animation sur les différents territoires...

**Patrick Fizet :** Repérer les films porteurs de projet, organiser des événements...



Ecran mobile Franche Comté, circuit labellisé Art et Essai jeune public dépendant de la Ligue de l'enseignement, souhaitait depuis plusieurs années avoir quelqu'un dans l'équipe capable de développer les actions d'éducation à l'image.

Sandy Ducatez, déléguée régionale cinéma, précise que « l'objectif était de se consacrer surtout au jeune public » et rappelle le choix fait quatre ans auparavant, lors du départ d'un membre de l'équipe, de recruter « une personne d'un profil différent, orientée sur l'éducation à l'image ».

**Sandy Ducatez :** Nous cherchions une personne capable d'animer des ateliers d'éducation artistique, de pré-cinéma, d'analyse cinématographique, qui puisse animer des séances, et surtout qui avait envie de le faire avec le jeune public... Nous avons pris alors une personne qui avait fait des études de cinéma, puis quand elle est partie, il y a deux ans, nous l'avons remplacée par Emmanuelle, qui faisait déjà des ateliers pour le jeune public; public qu'elle connaissait bien, et c'est ce qu'on voulait. Pour les séances adultes, on fait de plus en plus appel à des associations ou des réalisateurs...

## D'où venait la décision, il y a quatre ans, de créer ce poste ?

**Sandy Ducatez :** Sans doute le désir de se recentrer sur nos valeurs ; les élus de la Ligue et l'équipe avaient envie de s'ouvrir, de promouvoir la culture pour tous, bref... de ne pas se limiter à la diffusion.

**Difficile de faire sans, non ?**

**Sandy Ducatez :** Oui, évidemment, cela reste notre corps de métier.

## Donc, vous « visiez » d'abord le jeune public ?

**Sandy Ducatez :** Oui. Nous travaillions déjà beaucoup avec le jeune public et cela nous semblait plus facile pour commencer, même si aujourd'hui on se diversifie ; comme par exemple avec les interventions en maison d'arrêt que nous menons depuis un mois.

## L'éducation à l'image, c'était une demande de vos financeurs ?

**Sandy Ducatez :** Je ne l'ai pas senti comme ça. Nous avons vraiment envie de faire un travail complet autour d'une oeuvre, pas seulement de la projeter. C'est ce qui nous vaut une réelle reconnaissance et nous permet de développer de nouveaux partenariats. Lors de la mise en place des rythmes scolaires, beaucoup de communes nous ont contactés.

A ce moment-là, nous avons réfléchi à des projets ; et à des formations autour, sachant très bien que l'on ne pourrait pas tout mener directement... A Besançon, avec qui nous n'avions jamais travaillé auparavant, c'est un peu différent.

Notre intervention se fait dans le cadre des « parcours culturels » créés par la ville ; Emmanuelle mène une action depuis deux ans avec huit classes, de décembre à juin.

## Se sont plutôt les communes qui vous sollicitent ?

**Sandy Ducatez :** En fait, nous avons été longtemps force de proposition; maintenant, disons depuis un an et demi, ce sont les partenaires qui nous sollicitent. Par exemple, pour nos interventions en maison d'arrêt, c'est la direction interrégionale des services pénitentiaires qui est venue nous chercher, dans le cadre du plan de lutte anti-radicalisation.

## C'est un projet sur le cinéma ?

**Sandy Ducatez :** Sur les images plutôt... Emmanuelle rencontre les détenus pendant deux heures chaque semaine pendant six semaines, avec une animation très axée sur la manipulation de l'image. On travaille aussi avec eux le montage avec la table « Mashup » achetée récemment. C'est assez incroyable ce qu'on peut faire avec cette table... quand il n'y a pas de problème technique !

## Quelles autres actions avez-vous ?

**Sandy Ducatez :** Avec les écoles de Besançon, nous travaillons beaucoup sur le thème de l'égalité filles/garçons; nous proposons la réalisation de courts métrages: échange autour du thème, écriture du scénario, réalisation et montage avec la table Mashup. Et restitution en salle avec les parents.

Les enfants font tout de A à Z, et les enseignants s'impliquent beaucoup; ce qui est appréciable, car il y a vraiment beaucoup de boulot en dehors des heures d'intervention.

En dehors de Besançon nous menons aussi beaucoup d'ateliers, notamment lors des festivals que nous organisons...

### ...Votre circuit en organise beaucoup ?

**Sandy Ducatez** : ...en co-organise plutôt! Nous travaillons toujours en partenariat. Le plus gros projet de l'année, c'est le «Festival des films d'amour» que nous nous avons créé avec le comité d'animation de Saint-Amour, une commune du Jura de 2500 habitants. Il dure quinze jours, et nous avons une intervention lors de chaque séance. Il y a quarante projections dans une salle mono-écran, toutes accompagnées d'un débat ou d'une animation, en général par un critique de la revue Positif, Pascal Binétruy. Il est présent environ dix jours sur quinze, et Emmanuelle accompagne le jeune public les cinq premiers jours en scolaires ou en séances jeune public.

### Emmanuelle, c'est votre animatrice, médiatrice ?

**Sandy Ducatez** : Oui, elle intervient en salle avant et après les séances, pour toutes les séances jeune public. Emmanuelle émet des propositions pour la programmation à partir des projets d'école. Dès le mois de septembre, elle intervient avec les enseignants et elle est en relation avec eux jusqu'au festival, en février. On fait venir des comédiens, des distributeurs, des réalisateurs, y compris autour des films jeune public...

### En plus du travail d'animation, il y a aussi des ateliers ?

**Sandy Ducatez** : Il y en a un tous les ans, avec des écoles, mais aussi des centres de loisirs, des maisons de l'enfance... Nous travaillons avec les enseignants en amont, nous proposons une programmation en lien avec la thématique, et des ateliers se mettent en place, soit avant, soit après.

Mais le festival, c'est un gros travail pour Emmanuelle, et elle n'a pas toujours le temps. Quand on a peu de temps, nous proposons des ateliers de pré-cinéma. On utilise nos jouets optiques pour expliquer comment est née l'image animée, avec des petites interventions d'une heure ou deux par classe...ou alors quelques petits exercices avec la table *Mashup*.

### Et si vous avez plus de temps ?

**Sandy Ducatez** : Les projets sont plus importants. On peut proposer une petite réalisation de court-métrage. Dans le cadre du Festival des films d'amour en février dernier, avec la Maison de l'enfance, nous avons pu avoir plusieurs ateliers de deux à trois heures dans la même semaine, et les enfants ont réalisé un court-métrage - sur la thématique du festival bien sûr - qui a été diffusé en clôture.

### Vous avez d'autres exemples de votre action ?

**Sandy Ducatez** : Nous avons un projet dans le cadre de *Passeurs d'images*. Il s'agit d'un atelier d'une semaine dans un quartier « difficile », pour faire un travail sur la mémoire avec des habitants et réaliser un film qui sera projeté avant la séance en plein air au cours de l'été 2017.



## ■ Votre action d'éducation à l'image est-elle soutenue financièrement ?

**Sandy Ducatez :** Notre circuit est aidé par la Région, qui finance le circuit itinérant plutôt que l'éducation à l'image; par le département du Jura, qui soutient les deux, de même que le département du Doubs. La Haute-Saône ne nous a jamais financés, alors que nous travaillons beaucoup dans ce département. Mais de moins en moins, c'est vrai... on ne peut plus mener des actions non financées; nous gardons seulement *Collège au cinéma*, pour que cela ne s'arrête pas, par militantisme!

La DRAC nous aide un peu depuis deux ans pour des actions d'éducation à l'image en milieu rural, sans exigence particulière. Et nous aide également sur *Passeurs d'images* et *Collège au cinéma*... D'autre part, on fait payer les bénéficiaires des ateliers: les communes, les communautés de communes, les écoles, cela dépend du projet. Par exemple, nous allons faire des ateliers pour des étudiants étrangers dans le cadre du « Centre linguistique appliqué ». Ils ont une option audio-visuelle, qui s'appelle cinéma français et francophone. Là, c'est l'université qui va payer.

## ■ Quel genre d'atelier ?

**Sandy Ducatez :** Les étudiants améliorent leur connaissance du français. Ils visionnent beaucoup de films en langue française, échangent, analysent les films. Comme ils auront déjà six mois de visionnage de films, notre idée est d'utiliser la table *Mashup* pour avoir une approche pratique, leur faire aborder le montage; avec la table, on peut aussi travailler la langue. C'est prévu pour mars/avril prochain.

Nous avons également créé un jeu qui permet de faire de l'analyse d'images à partir d'une sélection de photos. Cela fonctionne très bien avec les enfants.

## ■ Et qui anime tout cela ?

**Sandy Ducatez :** C'est Emmanuelle...

### ...Elle arrive à tout faire ?

**Sandy Ducatez :** C'est difficile, surtout qu'elle n'est pas à plein temps sur ces projets, elle a un tiers de son temps pour la coordination de *Collège au cinéma*. Nous ne pouvons pas développer autant qu'on le voudrait, nous sommes obligés de faire des choix...



# PÔLE EMPLOI ET L'ÉDUCATION À L'IMAGE

Yann ne se destinait pas à l'éducation à l'image. Plutôt à l'animation, au film d'animation, s'entend. Après avoir fait les Beaux-arts et une école de réalisation 3D, il a travaillé comme infographiste 3D aux studios PINKA à Annecy. A leur fermeture en 2011, Yann se retrouve au chômage et reste près de deux ans sans trouver d'emploi dans sa branche, au point de tenter une reconversion... mais travailler comme chauffeur-livreur ne lui a pas vraiment convenu. C'est pourtant cette expérience qui va le rapprocher du cinéma grâce à Pôle emploi. *Cinébus*, circuit implanté en Savoie, cherchait un projectionniste pour l'itinérance; la conseillère de Pôle emploi s'est dit que quelqu'un qui avait travaillé dans l'image et faisait des livraisons devait pouvoir faire l'affaire... Embauché, devenu rapidement projectionniste, Yann a naturellement mis ses compétences au service de projets d'éducation à l'image, en particulier pour les enfants des écoles et des centres de loisirs.

## De quel type de projet s'agit-il ?

**Yann Bertin :** Essentiellement de construire un projet d'animation, de réaliser un petit film d'animation. Je travaille surtout avec les écoles, y compris en maternelle, ou les centres de loisirs.

On m'avait demandé d'animer des projets pendant les TAP (temps d'animation périscolaire), mais j'ai arrêté ; trop de temps de préparation pour un résultat médiocre; les enfants ne choisissent pas vraiment d'être là, il faut mâcher le travail, et faire de la discipline.

## Quel est votre rôle ?

**Yann Bertin :** Mon rôle est de guider les enseignants en adaptant leur projet pour qu'il soit « réalisable », puis d'accompagner le processus de réalisation. Par exemple, une classe avait voulu faire un film à partir d'un livre assez connu, il a fallu couper une bonne moitié de l'histoire...une autre fois, on a adapté des fables de La Fontaine.

## Concrètement, comment ça se passe ?

**Yann Bertin :** La première étape est une rencontre avec l'enseignant, puis avec les enfants. Il faut définir le projet à partir de l'idée de départ; évaluer la capacité des enfants, savoir jusqu'où on peut aller. Dans le cas d'un film basé sur une histoire écrite, un livre, il faut souvent adapter, réduire, car il faut que ce soit réalisable dans le temps imparti. Je donne des conseils pour l'écriture du scénario, des dialogues, ou j'y participe directement.

## Quel est la durée d'un tel projet ?

**Yann Bertin :** Cela prend du temps ; entre la première rencontre avec l'enseignant et la classe, et la projection du produit fini, il s'écoule bien six ou sept mois... en fait, on a l'année scolaire pour le faire...

## ...Mais pas en continu ?

**Yann Bertin :** Pour moi, non. Une fois que les premières rencontres ont permis de définir le cadre, le projet, les différentes étapes, qu'on a décidé combien il y aura de personnages, quelle taille, combien de décors, etc... je ne suis plus présent à chaque fois. Pour dessiner les personnages, les décors, les enseignants et les enfants travaillent seuls, sur mes directives, et le suivi se fait en partie par internet; ils m'envoient des photos et je leur fait un retour. De temps en temps, je vais sur place, et quand le projet est un peu avancé, je fais une « animatic »...

## ...Qu'est-ce que c'est ?

**Yann Bertin :** ...C'est une sorte de brouillon pour voir si le montage final va fonctionner. Je prends les personnages, les décors et je vois si ça colle; il ne faut pas se retrouver une fois qu'on a tout créé avec des choses qui manquent... « L'animatic » est un test d'animation pour voir comment les personnages peuvent bouger. Par exemple, dans un projet de film en papiers découpés qui mettait en scène des chats, il y avait des chats de



différentes tailles, ou certains très déformés; on ne reconnaissait plus les chats. Il faut expliquer la nécessité de « garder » le personnage.

Ah oui ! j'ai oublié de dire qu'avant, on fait la prise de voix. C'est à dire que lorsque le scénario est écrit, on fait un « casting » voix, je viens avec un micro et on enregistre les dialogues. Cela conditionne le calibrage du film. C'est le moment où on fait également choisir les musiques aux enfants.



### Et après « l'animatic » ?

**Yann Bertin** : Après, il y a une phase d'ajustement sur les décors et les personnages, et puis c'est le moment fort, le tournage. Le tournage prend environ 4 à 5 jours, à raison de plusieurs heures par jour.

### ...Cela suppose de modifier le programme scolaire habituel ?

**Yann Bertin** : En fait, on travaille par petits groupes, ce qui permet de continuer le travail scolaire

### Et ensuite, c'est le montage ?

**Yann Bertin** : Oui, mais là, en général, je le fais moi-même, car c'est un peu trop technique pour cet âge là, et on n'aurait pas le temps. Pareil pour le mixage. On montre et on explique autant que possible comment ça marche, mais cela devient vite technique pour des enfants jeunes.

Alain Tourres, président de *Cinébus*, présent lors de l'entretien, se félicite de la double compétence de Yann Bertin.

**Alain Tourres** : Avant, nous avions un animateur, mais c'était difficile en réalité ; difficulté du territoire, à cause des distances, et difficulté du financement. Quand le projet se passe à proximité, ça va encore ; mais quand il faut faire 3h de transport pour une heure d'atelier, ce n'est pas rentable, c'est même aberrant. Par exemple, on a eu une demande d'une école de Maurienne, mais il y avait presque deux heures de route... On n'a pas pu répondre favorablement. Et puis avant, il y avait un demi poste Fonjep, qui a été supprimé. Il n'y avait donc plus de financement dédié à l'animation.

L'idée demeurait, faisait partie de notre projet éducatif, mais c'est l'opportunité de l'arrivée de Yann, avec sa formation dans le film d'animation, qui a permis de proposer des ateliers de ce genre.

### Et ce n'est pas trop difficile de gérer les deux missions ?

**Alain Tourres** : Lorsqu'il y a conflit entre la projection et l'animation, c'est l'atelier qui a priorité, et on se débrouille pour la projection avec des bénévoles comme moi ; les bénévoles qui assurent des projections représentent l'équivalent d'un demi poste de projectionniste ; sans quoi, on n'y arriverait pas. Et ça permet de dégager du temps pour l'animation.

### Vos actions d'éducation à l'image ne sont pas subventionnées ?

**Alain Tourres** : Non, le financement se fait uniquement par les projets payés par les écoles ou les centres de loisirs, parfois les communes. Une action est facturée je crois entre 800 et 1 200 euros. Cela couvre à peine les frais, et c'est déjà un coût élevé pour les écoles. Impossible d'avoir un poste là-dessus...

Pour nous, cela devient difficile de concilier projet et budget ; ça risque de devenir une forme de commerce, ce qui n'est ni l'envie ni la vocation de l'association.

## Un atelier moyen, cela représente combien de temps ?

**Yann Bertin** : A peu près huit heures de préparation, plus deux heures au départ pour caler le projet, environ vingt heures de tournage, plus cinq ou six heures de montage... sans compter le temps de suivi par internet... cela fait trente cinq à quarante heures de travail minimum. Mais quand il n'y a rien de prêt quand on arrive, pour tourner par exemple, il faut beaucoup de temps pour réajuster.

## Et à la fin du projet, qu'est-ce qui se passe ?

**Yann Bertin** : En général, il y a une projection, et même plusieurs. Parfois, les projections ont lieu en dehors de l'école ou du centre de loisirs, éventuellement au début d'une séance, comme pour un atelier intégré à un festival. Et puis bien sûr, je fais un DVD que je donne à chaque participant.

## Ce sont des films de quelle durée ?

**Yann Bertin** : Environ une minute et demie, deux minutes.

## Toujours avec la technique du papier découpé ?

**Yann Bertin** : Le plus souvent, c'est la plus adaptée aux jeunes enfants; mais le dernier que j'ai fait était un film d'animation en volume.



## A CHACUN SON TAP

Tous n'ont pas le même avis que Yann Bertin sur les TAP.... l'UDMJC de Côte-d'Or, qui porte la coordination Passeurs d'images, a trouvé dans l'aménagement des rythmes scolaires l'opportunité de développer de nouveaux projets d'éducation à l'image.

Elle a proposé aux communes et communautés de communes de la Côte-d'Or rurale des ateliers pédagogiques autour du cinéma, de l'audio-visuel, de l'image en général, qu'elle soit animée ou non, avec l'objectif d'apporter aux enfants une meilleure compréhension de l'image à travers des ateliers de pratique.

Karine et Fanny, qui suivent cette action, affirment que cette proposition a souvent été bien perçue par des municipalités qui souvent ne savaient pas trop comment aborder cette obligation.

*« Les personnes qui encadrent les ateliers sont des intervenants professionnels du cinéma ou de l'image, comme Anne-Sophie Ropiot, photographe, qui propose des ateliers de « light painting », de « pixel stick » ou de gravure, et Jean-Baptiste Fauconnier, réalisateur vidéaste, qui intervient notamment dans des ateliers de mise en scène, de montage, ou d'effets spéciaux. »*

*« Les ateliers proposés se mettent en place directement avec les mairies (et les écoles) ou via l'ADMR\* qui est missionnée pour cela par plusieurs communes\* ».*

La responsable de l'ADMR confirme tout le bien qu'elle pense de ces ateliers, appréciés des enfants, qui viennent sans sentiment de contrainte et apprennent beaucoup: *« Ce sont des ateliers innovants que nous ne sommes pas en capacité de développer; ces ateliers sont vraiment enrichissants pour les enfants, et nous avons un bon contact avec les animateurs, le relationnel est excellent ».*

\* aide à domicile en milieu rural



*Cinéma Le Tivoli*

## CIRCUITS ET ÉDUCATION À L'IMAGE EN QUELQUES CHIFFRES\*

**66** circuits participent à des festivals,  
**1752** séances avec animation,  
**50 %** des circuits proposent des cinés débats,  
des séances spéciales et des invitations de personnalités du cinéma,  
**535** ateliers d'éducation à l'image pour **14 200** participants,

*Ecole et cinéma* : 63 circuits dont 17 assurent la coordination,  
*Collège au cinéma* : 58 circuits dont 14 assurent la coordination,  
*Lycéens au cinéma* : 23 circuits dont 4 assurent la coordination,  
*Passeurs d'images* : 10 circuits dont 5 assurent la coordination,

\* données 2014

**ASSOCIATION NATIONALE DES CINEMAS ITINERANTS (ANCI)**

c/o Cinébus - BP 8 - 74330 SILLINGY

Tel : 07 77 73 37 90

mail : [contact@cinema-itinerant.org](mailto:contact@cinema-itinerant.org)